

Affectation TDENS – année 2005

1. Entente Interdépartementale pour la Démoustication

L'Entente Interdépartementale pour la Démoustication (E.I.D.), en plus de son activité propre à la démoustication, gère la Réserve Naturelle du Marais de Lavours et réalise alors sur ce secteur des prestations d'entretien des milieux naturels humides.

Les actions entreprises se divisent en 4 thèmes majeurs :

- installation d'ouvrages afin de restaurer le fonctionnement hydraulique du marais,
- restauration des prairies hygrophiles sur tourbes,
- restauration des micro-plans d'eau dans les zones de tourbe à nu,
- amélioration des observatoires et de la sécurité des infrastructures.

2. Parc Naturel Régional du Haut-Jura

Le Parc Naturel du Haut-Jura a élaboré pour la gestion de son territoire, une Charte d'aménagement recouvrant la période 1998-2008.

La programmation pour l'année 2005 sur le territoire des communes de l'Ain prévoit le lancement d'une étude afin de répertorier les écrans boisés qui masquent le paysage..

L'objectif de l'étude consiste en une mise en valeur paysagère, environnementale et touristique des différentes perspectives, des points de vue, des bâtiments ou falaises remarquables, pouvant être observés à partir du réseau routier sur le territoire du Département. Quelques opérations « test » pourraient également être réalisées.

3. Commune de Brégnier-Cordon

Il s'agit d'un dossier relatif à la réhabilitation de l'ancien méandre du Rhône au hameau de Cordon, la lône de la Terre Fourmie.

Ce projet est complémentaire du programme de restauration écologique des lônes du Haut-Rhône actuellement en cours et auquel le Département participe. Le terrain, classé en ZNIEFF de type 1, appartient à la commune.

4. Conservatoire Botanique National Alpin (C.B.N.A.)

Les Conservatoires Botaniques Nationaux, agréés par l'Etat ont 3 missions principales :

- connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels,
- identification et conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels (et semi-naturels),
- fourniture à l'Etat, aux Etablissements Publics et Collectivités Territoriales d'un concours technique et scientifique (missions d'expertise),
- l'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

L'agrément du Conservatoire Botanique National Alpin (C.B.N.A.) couvre 5 départements de Rhône-Alpes, dont celui de l'Ain.

Le C.B.N.A. souhaiterait réaliser l'inventaire flore et habitats de l'Ain, département restant à prospecter, avec la méthodologie suivante :

- recherche et connaissance de la flore de l'Ain (mailles de 5 km/5 km et par commune),
- typologie des habitats,
- cartographie des habitats,
- réalisation d'une base de données Images.

L'année 2005 serait une période de « transition », de mise en route du travail : l'effort, en terme de moyens humains et financiers, se fera sur 2006 et 2007.

La réalisation de cet inventaire, par un organisme scientifique reconnu, permettra d'avoir un état des lieux précis de la situation du Département, au lancement de notre politique en matière d'espaces naturels sensibles.

5. Communauté de Communes des Monts Berthiard

La Communauté de Communes envisage la réhabilitation du marais des Lèches (hameau d'Etable-commune de Ceignes), avec création d'un plan d'eau : ce projet sera mis en relation avec le réseau de chemins de randonnées du secteur.

Une expertise écologique a été réalisée au mois de juillet 2004 et démontre le fort intérêt environnemental de cette zone humide, répertoriée dans l'inventaire régional des tourbières.

La zone humide du marais est actuellement en friche et couvre une surface de 4,2 ha, le projet s'étend sur 3 ha qui appartiennent à la commune de Ceignes.

Les travaux correspondent aux actions de terrassement, d'évacuation des tourbes, de plantation de roseaux, de fauche et débroussaillage ainsi que la mise en place de la signalétique relative à la pédagogie environnementale.

6. Association BUGERBIVORE

L'association Bugarbivore a initié, en association avec la Communauté de Communes du plateau d'Hauteville, un programme d'installation de chevaux Tarpan pour l'entretien de milieux ouverts (prairies humides, pelouses sèches) laissés à l'abandon.

L'utilisation de ces chevaux rustiques, qui restent en permanence sur le site, permet une gestion écologique de ces milieux naturels qui subissent une forte déprise rurale et pastorale.

Un 1^{er} volet, réalisé en 2004 sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes, a permis l'ouverture d'un parc à Tavassieu (commune d'Aranc) sur 13 ha.

L'association sollicite l'aide du Département pour la poursuite du programme de 2005 à 2007 :

- ouverture d'un 2^{ème} parc à Mélogne (commune d'Hauteville),
- état des lieux faunistique et floristique, cartographie de l'embroussaillage,
- information et sensibilisation du public sur les milieux et la démarche utilisée,
- suivi des espèces et bilan scientifique en fin de programme.

7. Syndicat Mixte Veyle Vivante

Dans le cadre du contrat de rivière de la Veyle, le Syndicat Mixte Veyle Vivante souhaite réaliser une bande dessinée retraçant les actions et travaux du contrat de rivière.

Cette action pédagogique est à destination des collégiens et la diffusion de la bande dessinée se fera dans les bibliothèques, lors d'animations spécifiques organisées par le Syndicat et autour de projets de classes développés par les enseignants.

8. Association « Eau et rivières du marais »

L'association « eau et rivières du marais » réunit les riverains d'au moins une des rivières Petit Vouard, Grand Vouard et Rousses, sur les communes de Talissieu et Béon, et a 2 objectifs principaux :

- la restauration, mise en valeur et protection de l'ensemble des écosystèmes aquatiques (rivières Petit et Grand Vouard, des Rousses et leurs affluents) ainsi que la gestion de l'activité halieutique,
- la réalisation des travaux d'intérêt collectif et d'entraide.

Le phénomène d'assèchement s'**est accéléré** depuis les années 2002-2003, d'où l'urgence des travaux à réaliser :

- disparition progressive de la zone rivulaire inondée ou très humide,
- assèchement des prairies humides,
- perte des abris sous berge et uniformisation des fonds,
- réduction des zones de frayères à truites.

Le projet de travaux se fera sous maîtrise d'ouvrage de l'association, et l'**Entente Interdépartementale de Démoustication** (E.I.D.) interviendra en assistance à maîtrise d'ouvrage, pour la réalisation de travaux à réaliser durant l'automne 2005 sur le Grand Vouard :

- pose de 35 ouvrages hydrauliques en bois (et éventuellement démontables) pour favoriser le maintien du niveau d'eau,
- mise en place de caches à poissons,
- mise en place d'abris immergés,
- préservation de 2 nouvelles zones humides remarquables par maintien d'une immersion sous une faible profondeur en période d'étiage.

9. Syndicat Intercommunal d'Aménagement et d'Entretien du Suran

Dans le cadre du contrat de rivière du Suran, un plan de gestion de la ripisylve et du bois mort a été réalisé en 2000. Une Déclaration d'Intérêt Général a été prononcée pour l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre de ce plan, avec 3 objectifs à atteindre :

- l'amélioration de la gestion des crues en limitant la formation d'embâcles,
- la restauration de l'équilibre du milieu naturel,
- la gestion des plantes envahissantes.

10. SIVU Lange Oignin

Dans le cadre du contrat de rivière Lange-Oignin, un programme de gestion de la ripisylve et du bois mort a été validé en 2003, suivi d'une Déclaration d'Intérêt Général pour les travaux qui seront réalisés.

Les travaux de restauration, de rattrapage d'entretien et de traitement de la renouée du Japon pour 2005 concerne 5 cours d'eau : le Lange, le Borrey, l'Oignin, le ruisseau Sous Roche et le Merloz.

11. Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura est le porteur français d'un programme transfrontalier Interreg III-A France-Suisse, en association avec l'Office National des Forêts. Le porteur suisse est le Conservatoire de la Faune du Canton de Vaud.

Ce projet scientifique (prévu sur 3 ans) a pour objectif l'élaboration d'un modèle scientifique capable de prédire la colonisation naturelle du massif du Jura par le cerf. Un tel modèle devra à terme permettre d'affiner les plans de chasse du cerf afin de limiter les dégâts forestiers.

La Fédération de Chasse de l'Ain est, bien sûr, associée à ce projet